

Acte publié le : 11/02/2026

Envoyé en Préfecture le : 11/02/2026 11/01/2026

Reçu Préfecture le : 11/02/2026

Identifiant de télétransmission :

035-213502883-20260210-78767-DE-1-1

VILLE DE

Saint-Malo

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA NATURE EN VILLE

à Saint-Malo



Guide réalisé par Proxalys Environnement | Photo : Pixabay

Guide pratique

Ce guide, destiné aux élus de la ville de Saint-Malo, a pour vocation d'apporter les clés nécessaires à la compréhension pour la mise en place d'un plan d'accompagnement de la nature en ville.

Pourquoi mettre en place un plan d'accompagnement de la nature en ville ?



La mise en place d'un plan d'accompagnement de la nature en ville passe par plusieurs étapes, et vise principalement à moduler la nature et l'intensité des soins apportées aux espaces en fonction de différents critères, tel que l'usage, la fréquentation, la localisation et les potentiels. A cela s'ajoute les attentes des responsables, des citoyens, et les moyens disponibles pour la ville.

L'optimisation des moyens n'est pas le seul but du déploiement d'un plan d'accompagnement de la nature en ville. Nous souhaitons atteindre différents objectifs à travers cette évolution des modes de gestion.

L'aménité des espaces verts dans les villes ne sont plus à démontrer, ce sont des lieux fédérateurs de l'espace urbain. Ces espaces doivent répondre à différents usages, qui vont de lieux en gestion horticole, à des lieux en gestion naturelle. C'est dans la palette située entre ces 2 modes de gestion que Saint-Malo doit dorénavant créer ses nouveaux modes d'organisation, de gestion, et donc d'esthétique.

Le plan d'accompagnement de la nature en ville vise à orienter techniquement où les différents paysages vont se localiser.

Les malouins ont besoin de comprendre les raisons et objectifs de ces changements. L'évolution des mentalités se fait par différentes formes d'actions de communication et de sensibilisation, et notamment à travers leur environnement proche.

Les jardiniers de la ville, peuvent aussi avoir besoin de comprendre les changements qui s'opèrent et acquérir de nouvelles compétences. Ils sont les ambassadeurs de la démarche et doivent la maîtriser pour être les premiers vecteurs de sensibilisation.

Céline Roche, Adjointe à l'Environnement, Nature en ville et écologie, Protection animale, Espace Verts, Propreté urbaine et du littoral, Communication, Restauration collective et alimentation Bio.

Les enjeux pour la ville

Les espaces verts occupent une place de plus en plus importante dans les villes, pour offrir aux habitants des espaces de détente, de récréation. Ce sont également des zones tampons permettant de limiter les maux des zones urbanisées (pollutions, nuisances sonores, chaleur). Le plan d'accompagnement de la nature en ville porte différents enjeux :

Environnementaux

- Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels ;
- Limiter les pollutions (pesticides, gaz à effet de serres, ...) ;
- Gérer les ressources naturelles (valorisation des déchets verts, limiter la consommation des ressources naturelles).

Économiques

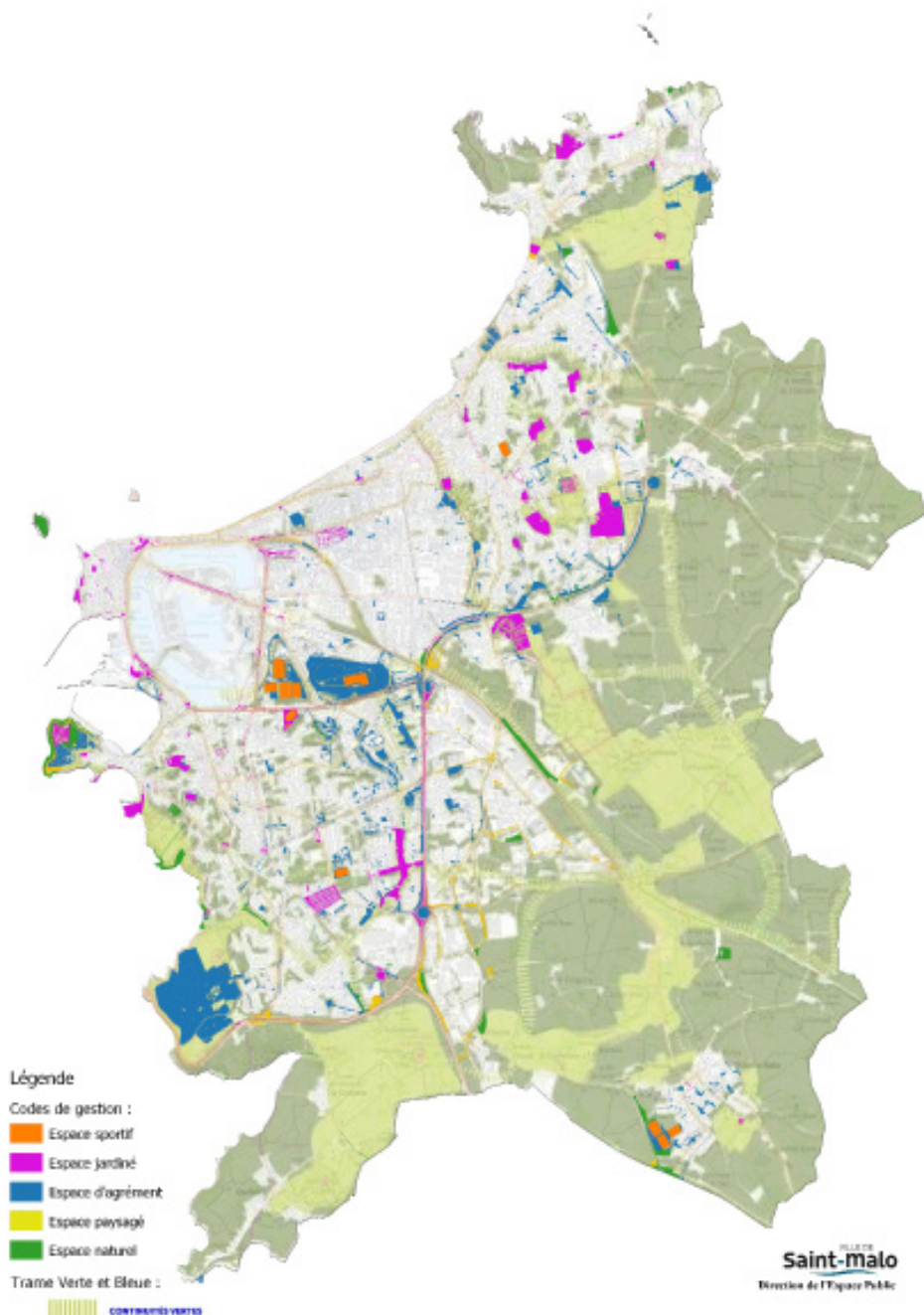
- Faire face à des surfaces de plus en plus importantes avec des moyens de fonctionnement contraints ;
- Optimiser la gestion des espaces ;
- Maîtriser les temps d'intervention ;
- Adapter les outils et les techniques aux nouveaux modes de gestion.

Culturels

- Valoriser l'identité de la ville ;
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine vert ;
- Diversifier les compétences et transmettre l'art du jardinier.

Sociaux

- Améliorer le cadre de vie, en diversifiant les espaces verts ;
- Éduquer à l'environnement.





ESPACE Sportif

Fréquence d'entretien ●●●●●

Espace ayant une végétation adaptée à la pratique sportive.

Lieu : Terrains sportifs.



Strate herbacée

Pour le terrain d'Honneur :

Tonte des pelouses 2 à 3 fois par semaine

Hauteur de coupe entre 2,5 cm et 3 cm

Aération 1 fois par mois

Décompactage au moins 2 fois par an

Sablage 2 fois par an

Fertilisation environ 10 passages par an

Pour les autres terrains :

Tonte des pelouses 1 fois par semaine

Hauteur de coupe 4,5 cm

Aération tous les 2 mois

Décompactage 2 fois par an

Sablage 1 fois par an

Fertilisation 4 passages par an
expérimentation d'engrais organo-minéral biologique



Arrosage

Pour le terrain d'Honneur :

3 à 4 fois par semaine en été

2 à 3 fois par semaine hors
période estivale.

Pour les autres terrains :

2 à 3 fois par semaine en période
estivale.



Gestion des déchets

Ramassage des déchets

1 fois par semaine.



Surface sablée

Désherbage 1 fois toutes les 2
semaines.

Ratissage 1 fois toutes les 2
semaines.





ESPACE Jardiné

Fréquence d'entretien ●●●●○

Espace ayant une végétation très soignée, la palette horticole est mise en exergue.

Lieu : promenade, espace vert «vitrine», accompagnement de bâtiments d'apparat.



Strate arborée

Taille structuré 1 fois par an
Port libre suivis visuel 1 fois par an intervention si besoin
Ramassage des feuilles 1 fois par semaine



Massifs floraux

Plantation 2 fois par an
Fertilisation 1 fois par an
Paillage 1 fois par an
Arrosage 1 à 2 fois par semaine
Entretien 1 fois toutes les 3 semaines



Strate arbustive

Taille 1 à 2 fois par an
Désherbage dès apparition des adventices



Surface sablée

Désherbage 1 fois toutes les 2 semaines
Ratissage 1 fois par mois
Gravillonnage en fonction des besoins



Strate herbacée

Tonte des pelouses 4 à 6 cm de hauteur 1 fois toutes les 2 semaines en période estivale ou moins
Tonte des pieds d'arbres à chaque tonte



Arrosage

1 à 2 fois par semaine ou moins



Gestion des déchets

Ramassage des déchets 2 fois par semaine



ESPACE d'Agrément

Fréquence d'entretien ●●●●●

Espace ayant une végétation soignée où les herbes spontanées sont tolérées.

Lieu : promenades aires de jeux, parc de quartier, accompagnement de bâtiments communaux ou d'habitat...



Strate arborée

Port libre suivis visuel 1 fois par an intervention si besoin

Ramassage des feuilles Fréquence établie en fonction de la sécurité des usagers



Strate arbustive

Taille 1 fois par an

Désherbage 1 fois par an



Strate herbacée

Tonte des pelouses

6 à 8 cm de hauteur

1 fois toutes les 3 semaines ou moins

Tonte des pieds d'arbres 1 tonte sur 2



Gestion des déchets

Ramassage des déchets 1 fois par semaine



Massifs floraux

Plantation 2 fois par an

Paillage 1 fois par an

Arrosage 1 fois par semaine en période estivale

Entretien 1 fois toutes les 3 semaines



Surface sablée

Désherbage en fonction des besoins

Ratissage 1 fois par mois

Gravillonnage en fonction des besoins



Arrosage

1 fois par semaine ou moins





ESPACE Paysagé

Fréquence d'entretien ●●●●●

Espace ayant une végétation libre, espace naturel où l'intervention humaine est légèrement perceptible.

Lieu : promenade, circulation, liaison écologique.



Strate arborée

Port libre suivis visuel 1 à 3 fois par an intervention si besoin
Ramassage des feuilles 1 fois par semaine pendant la chute des feuilles



Strate herbacée

Tonte des espaces centraux
8 à 10 cm de hauteur

6 à 8 fois par an

Tonte des pieds d'arbres et des pieds de murs 1 à 2 fois par an

Ramassage des déchets verts lors des tontes



Strate arbustive

Taille ponctuelle 1 à 3 ans



Surface sablée

Ratissage occasionnel



Gestion des déchets

Ramassage des déchets à chaque passage



Arrosage

Absent dans ces espaces





ESPACE Naturel

Fréquence d'entretien ● ○ ○ ○ ○

Espace ayant un aspect naturel, bucolique, champêtre.

Lieu : détente, promenade, sport, observation de la nature.



Strate arborée

Taille si besoin



Strate herbacée

Tonte, broyage ou fauche

10 à 15 cm de hauteur

1 fois par an



Strate arbustive

Taille si besoin



Surface sablée

Ratissage occasionnel



Gestion des déchets

Ramassage des déchets à chaque passage

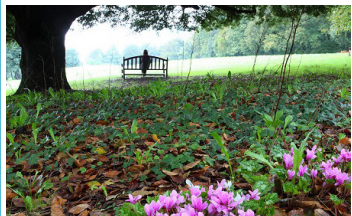


Arrosage

Absent dans ces espaces



Le plan d'accompagnement de la nature en ville : le train est déjà en route sur le territoire



Le parc de la Briantais est l'exemple type de la mise en place du plan d'accompagnement de la nature en ville. En fonction de l'usage et de la localisation, les différents espaces sont entretenus avec les ressources nécessaires. Dans le parc de la Briantais, on retrouve des espaces tonus, des espaces fauchés. Les fleurissements sont aussi différents. On y retrouve du fleurissement événementiel et du boisement naturel.

Évolution de la mise en place d'une gestion raisonnée de l'espace public

2006

La ville a réalisé l'étude et le déploiement des techniques alternatives aux produits phytosanitaires en voirie.

2015

Les agents de la ville ont mis en place une réflexion globale et la mise en œuvre d'une stratégie d'entretien pour l'atteinte du zéro phytosanitaire dans les espaces publics.

2017-2018

Lancement d'une étude gestion différenciée des espaces verts et du plan de propreté urbaine. Expérimentation de techniques alternatives aux produits phytosanitaires dans les cimetières.

2019-2020

Expérimentation des préconisations de la gestion différenciée des espaces verts. Déploiement du plan d'accompagnement de la nature en ville.
Reportés pour cause Covid 19.

2021

Mise en place du plan d'accompagnement de la nature en ville sur les espaces verts dans toute la ville de Saint-Malo.

Lexique

Le **plan d'accompagnement de la nature en ville** est un processus de gestion des espaces verts consistant à appliquer pour chaque typologie d'espace un traitement, un entretien spécifique plus ou moins intensif en fonction des résultats escomptés. De manière générale, la mise en place d'une gestion différenciée a pour objectif d'accompagner l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts.



Fédération Régionale de Défense
contre les Organismes Nuisibles de Bretagne



ZA Bellevue
5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM

VILLE DE
Saint-malo